

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15](#)  
(1)[Item Jean-Baptiste André Godin aux gérants de La Démocratie pacifique, 5 août 1848](#)

## Jean-Baptiste André Godin aux gérants de La Démocratie pacifique, 5 août 1848

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection** [Correspondant.e.s](#)

[Barral, Jean-Augustin \(1819-1884\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[La Démocratie pacifique \(Paris, 1843-1851\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[5 août 1848](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[La Démocratie pacifique \(Paris, 1843-1851\)](#)

Lieu de destination2, rue de Beaune, Paris

### Description

RésuméGodin informe ses correspondants que Barral lui a écrit le 28 juillet 1848 pour lui annoncer qu'il avait déposé les documents du procès en contrefaçon à La

*Démocratie pacifique*, et qu'il ne les a toujours pas reçues.

Notes Une copie de la même lettre se trouve sur la page 210 du registre FG 15 (2) conservé au Cnam. La lettre finale du 5 août 1848 de Godin aux gérants de *La Démocratie pacifique*, rédigée sur papier à en-tête des fonderies Godin-Lemaire à Guise, est conservée aux Archives nationales dans le fonds Fourier et Considerant (AN 10AS/38 (13)) ; le texte de la lettre finale est identique, à quelques mots près, à celui de la copie du registre du Cnam FG 15 (1). Lieu de destination : le siège de *La Phalange*, de *La Démocratie pacifique* et de l'École sociétaire se trouve à Paris au 6, rue de Tournon en 1843, puis au 10, rue de Seine à partir du 16 janvier 1844, et enfin au 2, rue de Beaune à partir du 27 septembre 1846.

## Mots-clés

[Périodiques](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Barral, Jean-Augustin \(1819-1884\)](#)

Œuvres citées [La Démocratie pacifique, Paris, 1843-1851](#).

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Barral, Jean-Augustin (1819-1884)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriérisme
- Ingénieur
- Presse
- Sciences

Biographie Ingénieur, journaliste et fouriériste français né en 1819 à Metz (Moselle) et décédé en 1884 à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Ingénieur chimiste, publiciste, spécialiste des questions agricoles, Jean-Augustin Barral est un des rédacteurs du journal fouriériste *La Démocratie pacifique* (Paris, 1843-1851) de 1843 à 1848, et il réalise diverses expertises judiciaires pour des affaires de contrefaçons.

---

Nom La Démocratie pacifique (Paris, 1843-1851)

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité

- Fouriérisme
- Presse

Biographie Journal quotidien, organe de l'École sociétaire succédant à *La Phalange*. *La Démocratie pacifique : journal des intérêts des gouvernements et des peuples*, est publié à Paris de 1843 à 1851. Victor Considerant (1808-1893) en est le rédacteur en chef.

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (1)

Collation2 p. (36, 37)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 30/03/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

et que je pouvais même leur en offrir  
 J'ai adressé une lettre sur cette affaire aux journaux  
 de M<sup>r</sup> Quentin qui me font connaître qu'ils ne pourront  
 l'insérer que dans leur n<sup>o</sup> de dimanche prochain où  
 vous trouverez plus de détails. Un autre motif me fait  
 vous écrire aujourd'hui: je crois que c'est d'après votre  
 recommandation que M<sup>r</sup> Barral s'étant chargé de l'examen  
 d'un contre rapport d'expertise que je lui ai laissé en  
 février dernier entre les mains avec le dossier des pièces qui  
 concernent cette affaire. J'ai cru voir dans la Démocratie pacif-  
 fique le motif de l'absence de toute réponse aux lettres que  
 je lui ai écrites, c'est pourquoi j'ai encore recours à vous pour  
 me tirer de la position difficile où je me trouve

Les pièces que je lui ai laissées et que je suis  
 obligé de produire devant le tribunal sont:

Trois brevets

La copie d'un rapport d'expertise

Un contre rapport de cette expertise

Six certificats de fabricants

Des mémoires

Si vous ne me rendez le service de me retourner ces  
 pièces je serai contraint d'aller à Paris

Votre tout dévoué.

Je suis compris dans la faillite d'un sieur Brudy  
 quai Gallotier 42 j'ai fondé de pouvoir M<sup>r</sup> de Lepine  
 huissier, rue de Grenelle St Honoré 29. avant la faillite  
 ce huissier avait reçu une somme de 208 francs  
 tous frais payés. Ma créance était de 143,12 je suis  
 donc compris dans la faillite pour 208<sup>fr</sup> 12<sup>cs</sup> dont il  
 doit me revenir encore quelque chose. De tout cela je n'ai  
 rien reçu et ne puis avoir de nouvelles depuis près d'un  
 an de ce huissier, si vous voulez charger quelqu'un de  
 cette affaire, je laisserai la somme que je dois toucher  
 à la Démocratie pacifique sur laquelle vous  
 payeriez les démarches.

1 août 48

à la Démocratie

M<sup>r</sup> Barral m'écrit à la date du 26 juillet: j'ai  
 déposé vos pièces à la Démocratie pacifique, sous  
 trois ou quatre jours vous les recevrez, et je n'ai

encore rien reçu!

Doutez vous que je m'empresse de dédier ombrager la  
Democratie des soins que je suis avec bien du regret  
obligé de réclamer d'elle.

19 août 1848

Agitez je vous prie G<sup>o</sup>.

Mo<sup>o</sup> et cher condisciple. (V<sup>o</sup> Poubard)

J'ai reçu la lettre que vous avez eu l'obligeance de  
m'écrire le y courant et les pièces que vous m'avez ren-  
voyés. Je ne parlerais plus de cette affaire si une petite  
note ajoutée à votre lettre ne m'engageait à vous faire  
connaître les bonnes dispositions du co-export de  
M<sup>o</sup> Barral. Je vous remercie vivement de ce que vous  
avez fait pour moi, je regrette seulement que mes  
trois mémoires ne m'aient pas été renvoyés avec les  
autres pièces, et que l'on m'ait fait croire à l'existence  
d'un rapport que je ne dois jamais avoir

Agitez M<sup>o</sup> comar et ami G<sup>o</sup>

Les personnes qui me connaissent se doutent pas de mon empres-  
sement à reconnaître les services d'autrui

une lettre du 16 juv. et amie.

26 X<sup>o</sup> 1848

### Aux Coorants de la Démocratie pacifique

Mo<sup>o</sup> et amis

Les quatre n<sup>o</sup>s de la Démocratie pacifique qui arrivent à la  
distribution du bureau de poste de Guise, aucun des n<sup>o</sup>s du 18 X<sup>o</sup>  
n'est parvenu. Je n'ai pas reçu non plus celui du 30 8<sup>bre</sup>

J'ai reçu le paquet d'entretiens socialistes qui m'a été adressé,  
j'en ai fait ce qu'il est possible d'en faire, car il faut les donner  
et non les vendre, l'ouvrier qui depuis longtemps est privé du  
salaire qui le faisait vivre ne peut acheter de livres, et l'igno-  
rance des masses est encore trop profonde pour que la vérité  
triumphe aussi facilement du charlatanisme et de terreur  
Les brochures sont utiles dans certaines limites mais elles ne peuvent  
atteindre au but immédiat.

Si l'on peut espérer de diriger prochainement l'esprit des  
grands centres de population, ce serait une erreur manifeste  
que de penser sitôt agir directement sur sur celui des  
campagnes, il faut donc des brochures, mais des brochures  
que l'on ait le temps de placer. Le sol est aride, il faut  
choisir la place pour y semer et ne pas être trop pressé de  
recueillir